

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 49 (1992)
Heft: 2

Artikel: Le pied dans la fourmilière : courage et transparence?
Autor: Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le pied dans la fourmilière

Yves Jeannotat

Courage et transparence ?

Le sport suisse s'achemine avec beaucoup d'allant en direction de l'an 2000, une de ces frontières magiques dont le franchissement est appelé à coup sûr à donner le frisson. Les sphères dirigeantes de la CFS (Commission fédérale de sport), de l'EFSM (Ecole fédérale de sport de Macolin), de l'ASS (Association suisse du sport) et du COS (Comité olympique suisse) y sont pour beaucoup et c'est leur rôle puisque, ensemble, ces quatre institutions forment, en quelque sorte, le moteur d'un corps vivant.



Mais, on le sait, pour qu'un corps vivant reste «en forme»: vigoureux et performant, toutes les parties de son organisme doivent tendre «harmonieusement et complémentirement» vers un même but. En est-il ainsi dans le cas du «sport suisse»? Disons qu'il pourrait en être ainsi en y mettant le prix. Les initiés savent, en effet que, même si on cherche parfois à le dissimuler, les objectifs divergent parfois entre les «par-

ties»; selon qu'il s'agit, par exemple, de l'ASS, qui regroupe des fédérations et défend (c'est son rôle) leurs intérêts sur la base d'un statut de droit privé, et le couple CFS - EFSM, qui représente l'Etat et défend donc (sa mission le veut ainsi) les intérêts du peuple d'abord, sur la base d'un statut de droit public.

Est-il possible, cela étant, par exemple d'impliquer la responsabilité de la Santé publique dans la promotion du «sport pour tous» ou dans la protection de l'enfance contre les atteintes de l'entraînement intensif précoce sans remettre en cause certains systèmes établis? En fait, pour obtenir, même en Suisse, un sport non seulement en état de fonctionnement, mais en état de marche «fonctionnel», ces quatre instances maîtresses devraient «oser» se proposer mutuellement ce qui pourrait être «mieux» par rapport à ce qui est peut-être «bien», «oser» en informer les citoyens aussi, puisque ce sont finalement eux les premiers concernés... Personne ne me contredira si j'affirme qu'on pense rarement à eux!

Mais qu'en pense le directeur de l'EFSM ?

Historiquement parlant, on peut dire que le sport suisse a cent ans d'âge. Dans ce court laps de temps, il a connu une évolution phénoménale, passant progressivement des exploits solitaires de quelques pionniers à la mise en mouvement d'une formidable vague de fond touchant quelque 3,5 millions de Suisses et de Suissesses. Aux yeux de certains observateurs, ce dinosaure des temps modernes prend des allures gênantes et, pour eux, il ne fait aucun doute qu'il est voué à se désintégrer à court terme. Pour d'autres, le sport a des tâches fondamentales à remplir dans la société contemporaine: moyen de compensation et d'équilibre autant dans le domaine biologique que sur le plan social, moyen de comparaison au niveau de la capacité de performance aussi. Mais le sport est devenu si populaire qu'il est normal qu'apparaissent ici ou là, à son usage, des points faibles, fragiles, vulnérables. Bref, c'est à la complexité de ce phénomène que se trouvent maintenant confrontés, côte à côte, les promoteurs du sport suisse, et on les sent animés aussi bien par l'en- vie de voir son développement se pour-

sivre dans le sens d'un bien culturel accessible à toutes et à tous, que par la crainte de ne pouvoir situer ses limites naturelles.

Depuis bien longtemps déjà, ils sont quatre partenaires (ASS - COS - CFS - EFSM) à s'engager solidairement pour lutter contre les déviations de toutes sortes. Pour mettre les pendules à l'heure, ils ont même organisé «ensemble», en 1991, un symposium sur l'«Avenir du sport suisse»! Son évolution souhaitée a été définie, discutée ouvertement, puis résumée par une série de thèses et c'est en commun qu'ils vont prochainement dévoiler à l'opinion publique les mesures envisagées pour assurer sa concrétisation. Sans doute, les structures tout comme les compétences et



les responsabilités seront clairement définies. En automne 1992, la CFS présentera également un plan directeur d'aide et de soutien au sport suisse par la Confédération. Quant à la réalisation des objectifs centraux, elle devrait se poursuivre comme par le passé à partir de l'union des forces «sportives» émanant du secteur privé aussi bien que du secteur public.

Au fond tout tend, dans ce qui est fait et que je viens de décrire, en direction du «courage» et de la «transparence» dont il est question en tête de ce texte! Je suis certain, pour ma part, que l'observation de cette maxime peut nous aider à résoudre bon nombre de problèmes en suspens. Bien sûr, une participation active et positive des médias – de la presse écrite également – nous serait d'une aide inestimable dans cette entreprise...! ■

